

Réutilisation de l'ancienne STEP de Bonfol : pourquoi privilégier la rigidité administrative au pragmatisme et au dialogue ?

Yves Gigon (UDC)

La commune de Basse-Vendline révisé actuellement son plan d'aménagement local. Dans ce cadre, elle a proposé une solution rationnelle et pragmatique : conserver deux bâtiments récents de l'ancienne STEP de Bonfol, parfaitement équipés et mis gratuitement à disposition par BCI, afin d'y installer sa voirie. Cette réutilisation permettrait une mise en service immédiate, d'éviter un gaspillage absurde d'infrastructures encore fonctionnelles, de réaliser une économie de plus de 150'000 francs et de répondre concrètement aux besoins locaux.

Le Gouvernement a opposé un refus catégorique, invoquant le plan spécial cantonal de 2007 et écartant toute adaptation. Mais ce qui choque encore davantage, c'est que tout a été décidé à distance : aucune visite sur place, aucun échange direct avec les autorités communales. Or, détruire des bâtiments récents pour reconstruire ailleurs est tout sauf écologique, tout sauf responsable, et en totale contradiction avec les principes d'économie de ressources que le Canton affirme défendre.

Il est demandé au Gouvernement de répondre à la question suivante.

Pourquoi le Gouvernement se retranche-t-il derrière une lecture rigide et purement administrative de la loi, au lieu d'entrer dans un véritable dialogue avec les communes et d'accompagner des solutions de terrain, pragmatiques et de bon sens, dans le cadre même de la révision de leur PAL ?

Yves Gigon (UDC)

Co-signataires

- Laurence Studer (UDC)
- Francine Stettler (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Alain Koller (UDC)
- Laurent Haegeli (UDC)

Intervention déposée officiellement le 28 août 2025